



EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis

SEANCE DU 19 DECEMBRE 2016

Délibération N°2016/170
Date de convocation : 07 décembre 2016
Nombre de conseillers en exercice : 77

L'an deux mille seize, le 19 décembre 2016 à dix huit heures trente, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis se sont réunis à la Salle des Fêtes de LA GROISE, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Guy BRICOUT, Président de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis.

Etaient présents (49 titulaires 2 suppléants) :

Avesnes-Les-Aubert
Bazuel
Beaumont-en-Cis
Beauvois-en-Cis
Bertry
Béthencourt
Béviliers
Boussières-en-Cis
Briastre
Busigny
Carnières
Catillon-sur-Sambre
Cattenières
Caudry
Caulley
Clary
Dehéries
Élincourt
Estourmel
Fontaine-au-Pire
Haucourt-en-Cis
Honnechy
Inchy-en-Cis
La Groise
Le Cateau-Cambrésis
Le Pommereul
Ligny-en-Cis
Malincourt
Maretz
Maurois
Mazinghien
Montay
Montigny-en-Cis
Neuvilly
Ors
Quiévy
Rejet-de-Beaulieu
Reumont
Saint-Aubert
Saint-Benin
Saint-Hilaire-Lez-Cambrai
Saint-Souplet-Escaufourt
Saint-Vaast-en-Cis
Troisvilles
Villers-Outréaux
Walincourt-Selvigny

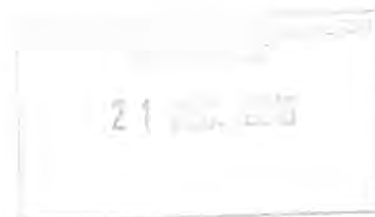
Alexandre BASQUIN	Jean-Félix MACAREZ	Hubert DEJARDIN
Yannick HERBET	Jacques OLIVIER	Nathalie GAVE
Christian PAYEN	Gérard LENOBLE	Jean-Pierre THIEULEUX
Christian PECQUEUX	Thierry WALEMME (S)	Francis LEBLON
Dominique LAMOURET	Didier BONIFACE	Frédéric BRICOUT
Guy BRICOUT	Régine DHOLLANDE	Mélanie DISDIER
Bernard POULAIN	Brigitte PRUVOT	Liliane RICHOMME
Martine THUILLEZ	Serge WARWICK	Alain GOETGHELUCK
Gérard TAISNE	Gilles PELLETIER	Pierre LAUDE
Bernard PLET	Jean-Claude GERARD	Bertrand LEFEBVRE
Karine ELOIR	Charles BLANGIS	Bruno MANNEL
Joseph MODARELLI	Serge SIMEON	Pascal FOULON
Louis COQUELLE (S)	Pascal LEVEQUE	Michel HENNEQUART
Michel GOUVART(S)	Didier BLEUSE	Jacky DUMINY
Augustine NOIRMAIN	Daniel CATTIAUX	Véronique NICAISE
Maurice DEFAUX	Henri QUONIOU	Jean-Marc DOSIERE
Jean-Paul CAILLIEZ	Axelle DOERLER	Daniel FIEVET

Membres Excusés (3) : Brigitte ROLAND-BEC, Agnès BERANGER, Laurence RIBES

Membres Absents (9) : Laurence MONTEIRO-LOPEZ, Vincent WAXIN, Sandrine TRIOUX, Jean-Louis CAUDRELIER, Laurent COULON, Marc DUFRENNE, Pascal COQUELLE, Daniel BLAIRON et Jean-Pierre RICHEZ.

Membres ayant donné procuration (14) : Denise LESAGE à Alexandre BASQUIN, Virginie LE BERRIGAUD à Yannick HERBET, Pierre-Henri DUDANT à Guy BRICOUT, Denis COLLIN à Régine DHOLLANDE, Pierre LEVEQUE à Serge WARWICK, Anne-Sophie MERY-DUEZ à Frédéric BRICOUT, Alain RIQUET à Brigitte PRUVOT, Patrice BONIFACE à Jean-Marc DOSIERE, Annie DORLOT à Joseph MODARELLI, Joëlle MANESSE à Serge SIMEON, Isabelle PIERARD à Michel HENNEQUART, Janine TOURAINNE à Pascal FOULON, Stéphane JUMEAUX à Maurice DEFAUX et Chantal WAYEMBERGE à Daniel FIEVET.

Madame Brigitte PRUVOT est élue secrétaire de séance



DELIBERATION N°2016/170 - Déchetterie de Walincourt-Selvigny - Modification de la délibération n°2016/005

Monsieur le Vice-président rappelle à l'assemblée que par délibération du 10 février 2016, elle avait accepté d'acquérir à la commune de WALINCOURT-SELVIGNY les terrains nécessaires pour permettre au SIAVED, la construction d'une nouvelle déchetterie.

Les parcelles retenues pour la réalisation de cet équipement étaient les parcelles référencées ZE 76, ZE 78 et ZE 1.

L'estimation des domaines est de 6,10 €/m² avec une marge de plus 10%, ce qui représente un montant de 6,71 €/m².

Aussi Monsieur le Président propose donc :

-D'acquérir les parcelles ZE n° 78, ZE n° 76 et ZE 107 (issue de la division de la parcelle ZE 1) à la commune de WALINCOURT-SELVIGNY pour une surface globale de 10 002 m², au prix de 67 113,42 euros.

-De les céder au SIAVED à l'euro symbolique afin de construire ce nouvel équipement.

L'assemblée est invitée à se prononcer sur ce point.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 21 décembre 2016 et de la publication

Pour expédition conforme
Caudry, le 21 décembre 2016
Le 21 décembre 2016

Vu,



Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis

Le Président,
Maire de CAUDRY
Vice-Président du Conseil Départemental

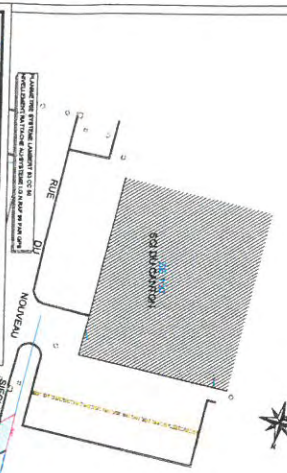

Guy BRICOUT

IMPORTANT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.

Code	Description	Code	Description
1	Parcelle cadastrale	10	Parcelle cadastrale
2	Parcelle cadastrale	11	Parcelle cadastrale
3	Parcelle cadastrale	12	Parcelle cadastrale
4	Parcelle cadastrale	13	Parcelle cadastrale
5	Parcelle cadastrale	14	Parcelle cadastrale
6	Parcelle cadastrale	15	Parcelle cadastrale
7	Parcelle cadastrale	16	Parcelle cadastrale
8	Parcelle cadastrale	17	Parcelle cadastrale
9	Parcelle cadastrale	18	Parcelle cadastrale
10	Parcelle cadastrale	19	Parcelle cadastrale
11	Parcelle cadastrale	20	Parcelle cadastrale
12	Parcelle cadastrale	21	Parcelle cadastrale
13	Parcelle cadastrale	22	Parcelle cadastrale
14	Parcelle cadastrale	23	Parcelle cadastrale
15	Parcelle cadastrale	24	Parcelle cadastrale
16	Parcelle cadastrale	25	Parcelle cadastrale
17	Parcelle cadastrale	26	Parcelle cadastrale
18	Parcelle cadastrale	27	Parcelle cadastrale
19	Parcelle cadastrale	28	Parcelle cadastrale
20	Parcelle cadastrale	29	Parcelle cadastrale
21	Parcelle cadastrale	30	Parcelle cadastrale
22	Parcelle cadastrale	31	Parcelle cadastrale
23	Parcelle cadastrale	32	Parcelle cadastrale
24	Parcelle cadastrale	33	Parcelle cadastrale
25	Parcelle cadastrale	34	Parcelle cadastrale
26	Parcelle cadastrale	35	Parcelle cadastrale
27	Parcelle cadastrale	36	Parcelle cadastrale
28	Parcelle cadastrale	37	Parcelle cadastrale
29	Parcelle cadastrale	38	Parcelle cadastrale
30	Parcelle cadastrale	39	Parcelle cadastrale
31	Parcelle cadastrale	40	Parcelle cadastrale
32	Parcelle cadastrale	41	Parcelle cadastrale
33	Parcelle cadastrale	42	Parcelle cadastrale
34	Parcelle cadastrale	43	Parcelle cadastrale
35	Parcelle cadastrale	44	Parcelle cadastrale
36	Parcelle cadastrale	45	Parcelle cadastrale
37	Parcelle cadastrale	46	Parcelle cadastrale
38	Parcelle cadastrale	47	Parcelle cadastrale
39	Parcelle cadastrale	48	Parcelle cadastrale
40	Parcelle cadastrale	49	Parcelle cadastrale
41	Parcelle cadastrale	50	Parcelle cadastrale
42	Parcelle cadastrale	51	Parcelle cadastrale
43	Parcelle cadastrale	52	Parcelle cadastrale
44	Parcelle cadastrale	53	Parcelle cadastrale
45	Parcelle cadastrale	54	Parcelle cadastrale
46	Parcelle cadastrale	55	Parcelle cadastrale
47	Parcelle cadastrale	56	Parcelle cadastrale
48	Parcelle cadastrale	57	Parcelle cadastrale
49	Parcelle cadastrale	58	Parcelle cadastrale
50	Parcelle cadastrale	59	Parcelle cadastrale
51	Parcelle cadastrale	60	Parcelle cadastrale
52	Parcelle cadastrale	61	Parcelle cadastrale
53	Parcelle cadastrale	62	Parcelle cadastrale
54	Parcelle cadastrale	63	Parcelle cadastrale
55	Parcelle cadastrale	64	Parcelle cadastrale
56	Parcelle cadastrale	65	Parcelle cadastrale
57	Parcelle cadastrale	66	Parcelle cadastrale
58	Parcelle cadastrale	67	Parcelle cadastrale
59	Parcelle cadastrale	68	Parcelle cadastrale
60	Parcelle cadastrale	69	Parcelle cadastrale
61	Parcelle cadastrale	70	Parcelle cadastrale
62	Parcelle cadastrale	71	Parcelle cadastrale
63	Parcelle cadastrale	72	Parcelle cadastrale
64	Parcelle cadastrale	73	Parcelle cadastrale
65	Parcelle cadastrale	74	Parcelle cadastrale
66	Parcelle cadastrale	75	Parcelle cadastrale
67	Parcelle cadastrale	76	Parcelle cadastrale
68	Parcelle cadastrale	77	Parcelle cadastrale
69	Parcelle cadastrale	78	Parcelle cadastrale
70	Parcelle cadastrale	79	Parcelle cadastrale
71	Parcelle cadastrale	80	Parcelle cadastrale
72	Parcelle cadastrale	81	Parcelle cadastrale
73	Parcelle cadastrale	82	Parcelle cadastrale
74	Parcelle cadastrale	83	Parcelle cadastrale
75	Parcelle cadastrale	84	Parcelle cadastrale
76	Parcelle cadastrale	85	Parcelle cadastrale
77	Parcelle cadastrale	86	Parcelle cadastrale
78	Parcelle cadastrale	87	Parcelle cadastrale
79	Parcelle cadastrale	88	Parcelle cadastrale
80	Parcelle cadastrale	89	Parcelle cadastrale
81	Parcelle cadastrale	90	Parcelle cadastrale
82	Parcelle cadastrale	91	Parcelle cadastrale
83	Parcelle cadastrale	92	Parcelle cadastrale
84	Parcelle cadastrale	93	Parcelle cadastrale
85	Parcelle cadastrale	94	Parcelle cadastrale
86	Parcelle cadastrale	95	Parcelle cadastrale
87	Parcelle cadastrale	96	Parcelle cadastrale
88	Parcelle cadastrale	97	Parcelle cadastrale
89	Parcelle cadastrale	98	Parcelle cadastrale
90	Parcelle cadastrale	99	Parcelle cadastrale
91	Parcelle cadastrale	100	Parcelle cadastrale

Legendre
 Lignes de propriété (couleur en cours)
 Surface totale du projet: 11 448 m²



Walincourt-Seligny
 Rue du Nouveau Siècle

PLAN DE DIVISION

Section ZF
 Echelle : 1/250

N°	Chap	Nature des biens	Conten
01	16/10/2017	SAISON D'ÉTÉ PISCINE	11.0
02	23/08/2017	MOULIN DE BRUN	0.0
03	26/11/2017	NOUVEAU SIECLE - MARC YVON	0.0

